

La présidente chilienne promulgue la loi d'inclusion scolaire



Santiago du Chili, 30 mai, (RHC).- La présidente du Chili, Michelle Bachelet a promulgué la loi d'inclusion scolaire, qui cherche à en finir avec des situations qui affectent le système éducatif, telles que la discrimination, l'appât du gain et le paiement partagé entre les familles et l'état.

La présidente a annoncé que désormais, des ressources publiques serviront à financer le système éducatif pour transformer ainsi l'éducation en un droit social. Elle a déclaré que les familles pourront constater une diminution des coûts scolaires à partir de la prochaine année.

La présidente chilienne a précisé que jusqu'en 2019 l'État apportera près de 500 millions de dollars annuellement à l'éducation publique.

La nouvelle loi promeut aussi le principe de non discrimination et d'inclusion dans les établissements scolaires.



Radio Habana Cuba